



Compte-rendu Assemblée Générale Extraordinaire bis

Du 19 Novembre 2024 par visio-conférence

Clubs présents ou représentés : Les Amis de l'Image (Claude Decoray, Philippe Maire, Didier Coupeau), Phot-œil 86 (Dominique Lusseau), Vie Sauvage (Jean-Claude Perrinaud, Patrick Perrinaud, Didier Von Tillmann), Image'In Périgny (Dominique Girod), Aladin (Lionel Mourgues), GPP Royan (Vincent Berthet), Oléron Photo Club (Danielle Fourchaud),

Individuels: néant

Pouvoirs : Claude Sicard à Didier Coupeau,

La séance est ouverte à 19h05

Suite à la convocation du Président du 6 novembre 2024 envoyée par mail aux adhérents visant à adopter des statuts uniformes pour toutes les Unions Régionales composant la Fédération Photographique de France, et donc pour l'UR-03 Poitou-Charentes, l'Assemblée Générale Extraordinaire bis réunie le 19 novembre 2024 à 19 h par visio-conférence;

Le Président rappelle :

- que cette seconde Assemblée Générale fait suite à celle du 19 octobre réunie à Saintes au cours de laquelle le quorum des adhérents n'a pas été atteint,

- que la présente AGE ne nécessite plus de quorum,

- que le vote par correspondance a pu se dérouler du jour de l'envoi de la convocation à la veille à minuit de la présente AGE, et que la liste électorale ouverte est identique à la précédente,

- que Philippe Maire Secrétaire régional a réceptionné et enregistré les votes,

Il demande à Philippe Maire Secrétaire régional d'annoncer les résultats.

Celui-ci déclare avoir reçu 51 votes au cours de ce second scrutin qui se décompose en 49 voix Pour et 2 Abstentions.

Le Président remercie les membres présents ainsi que tous les adhérents pour leurs votes et proclame les nouveaux statuts régionaux adoptés.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 19h25

Didier Coupeau

Président de l'Union Régionale Poitou-Charentes :

Philippe Maire

Secrétaire Régional :